HAL
open science

Que faire d'une enquête publique ? Opinions des Riverains et Acteurs de projets de Géothermie profonde en Alsace

Philippe Chavot, Anne Masseran, Yeny Serrano

To cite this version:

Philippe Chavot, Anne Masseran, Yeny Serrano. Que faire d'une enquête publique ? Opinions des Riverains et Acteurs de projets de Géothermie profonde en Alsace. 2015. hal-01267231

HAL Id: hal-01267231

https://hal.science/hal-01267231v1

Preprint submitted on 4 Feb 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Résumé développé de la communication donnée au SPPI, 15 octobre 2015 : « Que faire d'une enquête publique ? Opinions des Riverains et Acteurs de projets de géothermie profonde en Alsace ».

Présentée par Philippe Chavot (LISEC-Unistra), Anne Masseran (CREM-Unistra), Yeny Serrano (LISEC-Unistra)[1].

Cette communication porte sur le projet ORA-Géo, « Que faire d'une enquête publique ? Opinions des Riverains et Acteurs de projets de Géothermie profonde en Alsace ». Il s'agit d'un projet exploratoire en sciences sociales, d'une durée d'une année (Avril 2015-Avril 2016) mené dans le cadre du labex G-EAU-THERMIE (Université de Strasbourg, CNRS, ÉS).

Au printemps 2015 se sont déroulées quatre enquêtes publiques relatives à des projets de géothermie profonde situés dans l'Eurométropole de Strasbourg. Ces enquêtes ont été menées sur un terrain très controversé, mobilisant des associations opposées aux projets. La controverse a été largement relayée par les médias. Ce sont ces enquêtes qui représentent le terrain principal de notre étude. Comment les publics et les différentes parties prenantes (associations, politiques, institutions, chercheurs) se sont-elles saisies de ces enquêtes ? Dans quelle mesure les documents, avis, expressions produits à l'occasion de ces enquêtes publiques révèlent-ils différentes perceptions publiques de la géothermie ?
Dans ce qui suit, nous présenterons le cadre dans lequel ont été mené les enquêtes publiques puis nous détaillerons les différents outils que nous mobilisons pour avancer dans cette recherche.

Contexte de l'étude :

L'enquête publique est un dispositif classique de consultation du public. Ces enquêtes sont juridiquement obligatoires lorsque sont envisagés des grands projets en rapport à l'urbanisme, aux installations classées pour la protection de l'environnement ou encore aux projets susceptibles d'avoir un impact sur l'environnement ou la qualité de vie des riverains[2].
Le site de la préfecture du Bas-Rhin recense une douzaine d'enquêtes sur la géothermie en 2014-2015 (cinq concernent de la géothermie basse température, sept de la géothermie haute-température). Les deux entreprises les plus impliquées sont l'entreprise privée Fonroche et ÉSG (Électricité de Strasbourg Géothermie).
La géothermie n'en est pas à ses balbutiements en Alsace. Suite à l'expérimentation de Soultz-sous-Forêts en Nord-Alsace, et la mise en place du projet Ecogi à Rittershoffen, les projets de centrale géothermique à basse et haute température se sont multipliés. De plus, le contexte politique, porteur de la loi sur la transition énergétique, est favorable. Bref, la géothermie constitue, au jour d'aujourd'hui, un enjeu stratégique.

Malgré ce contexte favorable, la mise en place de ce type de projet en milieu urbain est mal perçue par une partie de la population. Ainsi, on a pu assister avant et lors du déroulement des enquêtes publiques à une mobilisation très forte de riverains (français et allemands) à l'encontre de ces projets. Malgré la mise en place d'un comité consultatif *ad hoc* et l'organisation de réunions publiques, un dialogue de sourds (pour reprendre une expression largement employée par les acteurs que nous avons interviewés) a miné les interactions entre partisans et opposants à l'installation de sites géothermiques au sein de l'Eurométropole. A l'issue des quatre enquêtes publiques, trois commissaires ont émis un avis défavorable – à la Roberstau, à Ekbolsheim et à Mittelhausbergen –, contre un seul avis favorable avec réserves, à Illkirch-Graffenstaden.

[1] LISEC **:** Laboratoire interuniversitaire des sciences de l'éducation et de la communication (LISEC-EA 2310), Université de Strasbourg ; CREM : Centre de Recherches sur les Médiations (CREM-EA 3476).
[2] Ref. http://www.cnce.fr/enquetes-publiques/ (consulté le 24 sept 2015). Dans ce cadre, l'enquête publique « […] a pour objet d'assurer l'information et la participation du public ainsi que la prise en compte des intérêts des tiers lors de l'élaboration des décisions susceptibles d'affecter l'environnement. Les observations et propositions recueillies au cours de l'enquête sont prises en considération par le maître d'ouvrage et par l'autorité compétente pour prendre la décision »

Peut-on pour autant parler d'un rejet massif et général de la géothermie ? L'attitude des riverains par rapport aux projets soumis à enquête semble déterminé en partie par l'historique de chaque projet, par les actions de communication menées par des porteurs de projet, et par les événements récents ayant pu affecté les sites d'implantation. Par exemple, tout au long des étapes qui ont précédé le lancement du projet d'Illkirch-Graffenstaden ÉSG a mis en œuvre une communication de proximité avec les riverains. Ce n'est pas le cas des trois autres projets, qui ont fait l'objet d'une communication plus brutale. A la Robertsau notamment, le projet a été annoncé quelques mois seulement avant l'enquête, ce qui s'ajoutait aux appréhensions liées à l'implantation de la centrale sur un site sensible, le port au pétrole, qui venait de faire l'objet d'un Plan de Prévention des Risques Technologiques dont l'élaboration a été très controversée.
Il serait toutefois erroné de penser qu'une « bonne » communication puisse à elle seule garantir le bon accueil de la géothermie profonde. Les avis recueillis à l'occasion des EP montrent que les riverains sont capables de s'approprier les différentes dimensions des projets, que certaines craintes préexistantes ont été réveillées, que diverses ressources d'information ont été mobilisées. C'est cette dynamique que nous explorerons durant ce projet de recherche.

Corpus et méthode :
Nous avons décidé de travailler sur trois corpus :
- les enquêtes publiques à proprement parler : les avis citoyens et l'ensemble de documents produit dans le cadre de cet exercice consultatif ;
- les médias locaux, la tenue de ces enquêtes ayant été prétexte à la multiplication d'articles et de tribunes sur le sujet ;
- la réalisation d'une vingtaine d'entretiens avec les parties prenantes.

L'enquête publique est un lieu où les savoirs et les connaissances sont échangés. Les participants peuvent communiquer entre eux, lire les contributions des autres participants, et lors de ses permanences, discuter avec le commissaire qui tente d'apporter des réponses. Ceci dépend bien évidemment de l'accueil que la mairie réserve à l'enquête publique et des contraintes matérielles.
Lors de l'enquête, le commissaire-enquêteur doit questionner les porteurs de projets et rechercher des expertises alternatives afin de les confronter aux avis citoyens lorsqu'il émettra son rapport et ses conclusions. Et ce rapport servira – en conjugaison avec différentes expertises menées en parallèle – de socle à la décision préfectorale.

Nous avons collecté la plupart des avis citoyens ainsi que l'ensemble des documents afférent à l'enquête. Ce matériel riche nous permettra de saisir la manière dont un industriel valorise les potentialités de son projet et anticipe les éventuelles critiques. Nous pourrons également analyser la construction et l'organisation d'une opposition à un projet, les types d'arguments qui sont mis en avant, les sources d'informations mobilisées, les acteurs auxquels se réfèrent les citoyens ou associations d'opposants.
Dans ce cadre, les avis laissent clairement apparaître des leaderships : ceux qui exercent autorité et expertise opposantes ne sont pas les scientifiques ou les industriels mais plutôt certains élus, conseils municipaux et associations de riverains. On ne peut pas réduire cette opposition à l'argument « pas-dans-mon-jardin » (même si celui-ci existe). En fait, dans bon nombre d'avis, le cœur du sujet n'est pas éludé et les affirmations scientifiques et techniques sont dans un certain nombre de cas déconstruites, réfutées, sur la base d'éléments qui apparaissent évidents pour le public de riverains : les exemples malheureux de forages géothermiques ayant mal tourné ; l'existence d'un risque sismiques en Alsace ; la nappe phréatique qu'il faut à tout prix préserver… Ces précédents et ces risques amènent bon nombre de citoyens à concevoir l'opposition à la géothermie profonde dans l'Eurométropole comme une réaction de bon sens. Et ce d'autant plus que les promoteurs des projets n'ont pas pris le soin, dans leurs documents d'information, de présenter ces précédents et de

marquer les différences avec les nouveaux projets, comme si cela ne méritait pas d'être discuté.
Il semble important de comprendre comment les commissaires parviennent à concilier les points de vue (ceux des experts, ceux des industriels, et ceux des publics), à conjuguer le quantitatif (la masse d'avis et d'opinions résultant de l'enquête) et le qualitatif (la qualité ou la portée d'un argument).

Il convient de replacer ces enquêtes dans un contexte plus large et d'analyser d'autres dispositifs investis par les acteurs concernés pour mobiliser l'opinion. Pour ce faire, nous avons entrepris une étude parallèle des discours médiatiques. Comment les différents projets sont-ils discutés dans les médias locaux ainsi que sur les sites et les blogs des différents acteurs (associations et collectifs de riverains) ? Quels sont les acteurs autorisés à s'exprimer sur la géothermie sur la scène médiatique ?
Pour cette partie, nous collectons l'ensemble des articles publiés dans les médias locaux (Dernières nouvelles d'Alsace, L'Alsace, Rue89) à compter de septembre 2014. Une analyse de contenu est menée, complétée par une analyse qualitative des stratégies discursives et du cadrage apporté par les médias (pour la géothermie profonde et l'enquête publique).

À ce jour, nous avons analysé sommairement un échantillon de 69 articles publiés par les DNA. Quelques tendances sont déjà visibles. Il apparaît tout d'abord que la majorité des articles sont des articles d'information dans lesquels le positionnement du journal se manifeste de façon subtile, notamment à travers la sélection des sources qu'il sollicite, des acteurs à qui il donne la parole. Les sources les plus citées sont officielles, à savoir les élus, les mairies, la préfecture. Les riverains bénéficient également d'une bonne visibilité, mais essentiellement au travers la tribune « Courrier des lecteurs ». Les porteurs de projet Fonroche et ES arrivent en 3e place.
Pour les thèmes et arguments mobilisés, on retrouve les principaux arguments portés par les opposants, avec mention des principaux risques associés au projets : les risques de sismicité et de pollution, le risque d'explosion sur une zone classée SEVESO en se référant aux expériences passées où des microséismes avaient été constatés. Mais les journalistes ménagent également un large espace aux présentations des projets et aux bénéfices qu'ils pourront apporter à la région. Les articles sont généralement illustrés par des images de centrales géothermiques ou d'instruments de mesures, notamment les camions-vibreurs qui ont interpellés la population en mai dernier.

Toutes les parties prenantes ne sont toutefois pas représentées de la même façon sur la tribune médiatique, parfois ils en sont même absents. De la même manière, certaines thématiques ne sont pas du tout abordées : il n'y est quasiment pas question du fonctionnement des enquêtes publiques, ou encore de la place qu'occupe la géothermie profonde dans la politique énergétique.
Aussi, pour mieux cerner la problématique, nous avons complété les données recueillies par une série d'entretiens avec les différentes parties prenantes de la géothermie profonde : scientifiques, industriels et partenaires des industries, représentants d'associations, élus, commissaires enquêteurs et experts diligentés par les autorités préfectorales.
Il s'agit de recueillir leurs opinions/analyses relatives au déroulé de l'enquête publique et à la mise en place des projets de géothermie profonde au sein de l'Eurométropole. Qui selon eux devrait jouer un rôle central dans la gouvernance des projets technoscientifiques : les scientifiques, les politiques, les industries, les riverains ? Comment ces acteurs perçoivent-ils et apprécient-ils les questions liées à la géothermie (potentialités, risques, ..) ?
Par exemple, qu'en est-il du thème de la transition énergétique ? Il est discuté par les élus, les instances préfectorales et les associations écologistes. Il sert surtout à élaborer et justifier une politique. En revanche, la transition énergétique est éludée par les associations de riverains et les scientifiques que nous avons interrogés. De même, les acteurs en général se posent rarement la question de savoir pourquoi la géothermie est privilégiée face à d'autres alternatives énergétiques.

Analyse des résultats :
L'analyse de ces trois corpus se fera selon deux grandes lignes directrices.
Nous nous intéressons au dispositif « enquête publique » dans sa globalité. Il importe de voir comment l'enquête publique fait sens dans l'espace public, comment est-elle perçue, utilisée, instrumentalisée par les différents acteurs ? Une lecture rapide des données recueillies montre qu'elle est utilisée à des fins très diverses, (lorsqu'elle est utilisée) :

- À des fins électoralistes pour les politiques (lorsqu'ils ont été sommés par les associations de prendre position sur la géothermie lors d'une échéance électorale).
- Pour exercer une pression sur les pouvoirs publics, pour que les projets jugés à risque soient abandonnées (pour les associations).
- Pour qu'une démocratie de proximité se concrétise (pour certains élus et les commissaires enquêteurs).
- Pour communiquer et informer sur la question (l'enquête constitue un événement en soit qui permet au média de s'emparer du sujet et au différentes parties prenantes de s'engager dans des actions de communication plus ou moins élaborées).

A un niveau plus global, il importe également de voir ce que génère l'enquête publique. Conduit-elle à une clarification des positionnements, des arguments ? Est-ce qu'un dialogue social se met en place, permettant par exemple de s'entendre sur le rôle que peut jouer la géothermie dans l'offre énergétique et les conditions requises pour la mise en place de sites d'exploitation ?
En arrière fond, c'est bien sûr la perception du dispositif enquête publique par les différents acteurs qui transparaît. Permet-elle ou non l'exercice de la démocratie ? Ou constitue-t-elle un leurre qui masque un système décisionnel complexe et peu transparent ? Au cours de notre enquête nous avons pu en effet nous rendre compte qu'auprès des différentes personnes que nous avons interrogées beaucoup d'incertitudes existent quant à la façon dont les projets sont construits, contrôlés, validés et quant à la façon dont une enquête pouvait être prise en compte par les pouvoirs publics.

Concernant la perception de la géothermie cette fois. Nous développerons plusieurs questionnements. Par exemple, pour chaque groupe d'acteur, comment les enjeux de la géothermie sont-ils perçus ?
- La géothermie se met-elle au service des populations, et de quelles populations ?
- La géothermie se met-elle au service d'industries ou de la finance ?
- La géothermie est-elle pensée pour le développement du territoire ou plus prosaïquement pour servir la politique d'état ?

Il importe également de saisir au nom de quoi les citoyens s'engagent dans le débat sur la géothermie : pour préserver un environnement proche ou une qualité de vie, par conviction politique voire philosophique ?